

Avortement, contraception, la bataille continue !

Alors que l'Interruption Volontaire de Grossesse est légale en France depuis 1975, le lobby «pro-vie» soutenu par les extrêmes droites et le Vatican est présent dans de nombreux pays. En France, une de ses composantes prend le nom de SOS Tout Petits. Cette association, présidée par Xavier Dor, un des organisateurs des commandos anti-IVG dans les années 1980, change de stratégie. Depuis leurs condamnations systématiques en 1993, des réunions de prières se font à Nantes, devant l'hôpital Saint Jacques où étaient pratiquées les IVG*.

Brandissant des photos de fœtus avortés, arrosant le trottoir d'eau bénite, ils tentent selon leurs dires de «rechristianiser une société en pleine désintégration morale». Le 18 novembre pour ses 20 ans, SOS Tout-petits compte se réunir place de Bretagne. Face à ces intégristes, nous devons réaffirmer que l'IVG est un droit fondamental. **Le corps d'une femme n'appartient qu'à elle-même. C'est donc à elle seule que doit revenir la décision de poursuivre ou d'interrompre sa grossesse.**

L'avortement est pratiqué depuis toujours et sur toute la planète, le plus souvent clandestinement et dans des conditions sanitaires exécrables. Actuellement dans le monde une femme meurt toutes les 6 minutes suite à un avortement clandestin, soit 80 000 femmes par an. Il faut que cela cesse.

Dans tous les cas, une femme qui a choisi d'avorter le fera. Il faut alors que l'IVG soit réalisée dans de meilleures conditions que celles d'aujourd'hui, même en France où on pourrait croire que les femmes sont toutes reçues de façon optimale.

Dans plusieurs pays d'Europe (Pologne, Irlande, Portugal, Malte,...), le retour de l'Ordre moral s'exerce d'abord contre les femmes en s'attaquant à leur droit fondamental : la libre disposition de leur corps.

En France, la lutte n'est pas achevée même si l'avortement est légalisé. L'exercice du droit d'avorter n'est pas accessible à toutes. Le nombre de médecins formés à l'IVG ne cesse de décroître et il existe un manque de moyens dans les hôpitaux. Il en résulte que chaque année, environ 5000 femmes dépassent le délai légal et doivent avorter à l'étranger.

L'IVG est un droit, comme la contraception, qu'il faut développer le plus possible. Pour l'instant, la contraception n'est ni libre ni gratuite. Il existe de nombreux moyens contraceptifs, de quoi trouver des solutions pour chacun-e. Or majoritairement seuls deux d'entre eux sont présentés au grand public (pilule, préservatif masculin). Tous les moyens de contraception doivent être remboursés ou gratuits, disponibles à toutes et tous en France.

Enfin, même si la contraception était développée à son maximum, l'accès à l'IVG serait toujours nécessaire. Les différents contraceptifs ne sont pas fiables à 100% et quand bien même ils le seraient, nous devons nous accorder à toutes et tous le droit à l'erreur. La Sexualité ne doit pas être qu'une affaire de reproduction, elle doit être le domaine du Plaisir et non celui de la soumission et de la souffrance.

avortement, contraception : libres et gratuits ! Non à l'Ordre Moral !

**Nous appelons donc à une manifestation
Samedi 18 Novembre à 13h30, Place du Commerce**

Signataires : Alternatifs 44, Alternative Libertaire, CGT UD44, CNT-FAU, CNT-Interco 44, Espace Simone de Beauvoir, Femmes Solidaires, GASPROM, Jeunes Communistes, Jeunes Verts Nantes, LCR, Ligue des Droits de l'Homme, LMDE, Mix-Cité Nantes, Mouvement des Jeunes Socialistes, Planning Familial, UL CGT Nantes, UNEF, SCALP/No Pasaran, Solidaires44, SUD étudiant Nantes, Verts 44.

* Aujourd'hui pratiqué au centre Simone Veil (CHU Hotel-Dieu), et au centre Clotilde Vautier (Clinique Jules Vernes)